BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3466

76 – SEINE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN

Ventes et cessions

383 147 212 RCS Rouen.
TECHNICOLAS.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 749040.00 EUR.
Adresse : 2, Impasse Barbet, 76250 Déville-lès-Rouen.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Société absorbante : TECHNICOLAS, SARL, 2, impasse Barbet, 76250 Déville-lès-Rouen au capital de 749.040 euros, numéro unique d'identification : 383 147 212, lieu d'immatriculation : R.C.S. ROUEN Société absorbée : SOFASAM, SARL, 2, impasse Barbet, 76250 Déville-lès-Rouen au capital de 109.600 euros, numéro unique d'identification : 444 537 005, lieu d'immatriculation : R.C.S. ROUEN Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 148.380 euros Passif : 748 euros Rapport d'échange des droits sociaux : Néant Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3 II, 1° du Code de commerce et dès lors que la Société Absorbante détient la totalité des parts de la Société Absorbée, il ne sera pas procédé à l'échange des parts de la Société Absorbée contre des parts de la Société Absorbante. L'apport-fusion ne sera pas rémunéré par l'émission de nouvelles parts de la Société Absorbante et ne donnera lieu à aucune augmentation de son capital ni à aucune détermination d'un rapport d'échange. Montant prévu de la prime de fusion : Néant Date du projet commun de fusion : 28 septembre 2026 Date et lieu du dépôt du projet au RCS: Les dépôts pour la société TECHNICOLAS, et la société SOFASAM ont été déposés le 6 novembre 2026 aux RCS de Rouen.